# OBSERVATEU

JOURNAL CRITIQUE.

J'observe tout; j'appuie le bon; je combats le mauvais, et je dis, en riant, à chacun la vérité.

VOL. II.

#### QUEBEC JEUDI 27 OCTOBRE, 1859

No. 2

## NOS GRANDS HOMMES.

Ici, combien de grands hommes Qui ne le sont qu'à demi. Qui, tels que de belles pommes, Ont le cœur presque pourri!

Selon la sage pratique Commengons par le premier. Il porte un nom historique, Comme un singe un beau collier.

La différence est pareille Entre lui, le grand marin, Qu'entre un tesson de bouteille Et le rubis le plus sin.

L'un ne portait pour parure Que les plus grandes vertus; L'autre se sert du parjure, Et son front ne rongit plus!

On veut de lui faire un juge! Moi, j'en scrais un bourreau. Même, iI faudrait un déluge Pour laver l'homme nouveau!

L'expérience l'atteste: Toujours, de l'homme privé, Chez l'homme public il reste: Ici le fait est prouvé.

Belleau, Ie beau Narcisse Dont la libéralité Atteint, même, sa justice, Ici doit être nommé.

Alleyn, l'ancien "volontaire" L'homme aux quinze mille "voix" Que les rats du ministère Nomment ministre de bois;

Le chancre de la province. Baby, le vaillant Hector Qui se croit un très grand prince Avec le Chemin du Nord;

Cimon, Beaubien, Simard, Barthe Pere de la fusion, Taché soutien de la "chartre" Et de la religion:

Turcotte, Panet, Labelle, Le Boucher dit Beausoleil, Galt, Smith, Rose—non la belle!— Renaud l'astre du Conseil.

Vankoughnet et la réserve, Du peuple tous les grugeurs; Les Veuillots de la Minerve Le troupeau des cabaleurs;

Voilà nos fameux apôtres. -Noublions point Guevremont !-Nous en avons beaucoup d'autres Mais à l'état d'embyron.

Bon dicu | que dira l'histoire, En voyant ces malotrus Venir demander la gloire Destinée aux seuls élus?

Toujours, pour un honnête homme La muse a des chants divins. Mais de tous ceux que je nomme Aucun n'aura ses burins!

#### CODE CANADIEN.

Depuis longtemps on parle d'accorder nommer des codificateurs dont les appoin tements sont des plus respectables; mais depuis, bientôt, un an que la nomination a eu lieu, la préface du code n'est pas même publice!

Pour se justifier de ce retard, les ministres prétendent que la santé du juge Morin l'un des codificateurs, étant dans un état alarmant, il est impossible que les travaux de la codification soient entre pris maintenant!

Est ce que par hasard, il faut attendre que le juge Morin décède pour que ses collègues se mettent à l'œuvre ? Si ce juge une pension et cèder'à un autre sa place de codificateur! Qu'on le transporte a l'hopital .... du ministère, c'est a dire qu'on le mette à la retraite, mais que ses collè

achevé, mais tant que nous aurons nal. des imbéciles et des pillards pour gouver ner le pays, on doit se résigner a voir la produire que l'injustice.

## LE CIMENT GAUVREAU.

Nos lecteurs se rappellent, sans doute que, dernièrement, nous annoncions que des citoyens de Montréal avaient intenté un procès à un nommé Bruce propriétaire d'une manufacture d'engrais artificiel. Les plaignants alléguaient que cet engrais artificiel affectait la santé des citoyens, et, conséquernment, était une nuisance publis que qu'il fallait faire disparaitre de la ville de Montreal. Il faut croire que, dans cette dermere ville, on obtient justice plus facilais savent mieux que les Québecois, con duire leur barque car les plaignants vien nent d'obtenir un "verdict" contre Bruce. continuant a mannfacturer cet engrais artificiel, Bruce s'exposait a subir un nouveau procès.

Cet exemple de justice doit engagere les citoyens de Québec. et, surtout, coux du faubourg Saint-Jean, à s'adresser à la Justice pour faire disparaitre de cette loca lité, la manufacture de ciment dont tout le monde se plaint avec raison. Pour ned anx Canadiens un code national. On a pas être victime des effets pestilentiels de même poussé l'énergie jusqu'à vouloir bien son ciment, le propriétaire a été obligé de quitter la ville pour la campagne. Il est, donc certain que si quelque citoyen vou lait faire un léger sacrifice d'argent, on parviendrait a obliger maitre Gauvreau a fabriquer son ciment à la campagne.

> Le maire de Québec a donné son diner annuel "à la rhubarbe et au séné." Cot événement a cu lieu le 20 de ce mois. Qua rante convives étaient presents. A droite du maire était placé l'honorable Ulric J. Tessier ; Charley Alleyn tronait à gauche.

On remarquait aussi le consul français qui, nous le croyons, du moins, n'aurait jaest trop malade pour codifier les lois, il ne mais assisté à ce banquet, s'il cut connu le l'est assurément pas assez pour recevoir caractère public de Charles Alleyn du maire Langevin et de plusieurs conseil-

Nous prions nos abonnés qui ne rece gues qui ne sont point 'convalescents", vraient point regulièrement "L'Observa commencent au moins, le code tant désiré. | teur" de nous avertir, et nous les assurons Si nous avions des ministres intègres et qu'il sera pris des mesures pour réparer intelligents, le code canadien serait vite cet oubli de la part des porteurs du jour

Les électeurs municipaux ne doivent justice administrée de la manière la plus pas oublier que pour pour voir voter aux aveugle et la plus partiale : nos légistes élections municipales, ils doivente payer actuels et les lois qu'ils font ne peuvent leurs cotisations le ou avant le les novemes bre prochain.